RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABL
Société par actions simplifiée au capital de 563.625 €
Siège social : 23 rue Jean Gerson - 08300 BARBY
914 480 249 RCS SEDAN

DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six,
Le 15 septembre,
A 10 heures.

Le président, Monsieur Hervé PETITFILS,

Domicilié et demeurant à [redacted]

→ EST APPELE A STATUER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

ORDRE DU JOUR

-Transfert du siège social,
-Modification statutaire corrélative,
-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

→ ET A PRIS, EN CONSEQUENCE, LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Le président décide, en application des dispositions statutaires (article 4), de transférer le siège social de BARBY (08300), 23 rue Jean Gerson, à CABRIERES-D'AVIGNON (84220), 166 D chemin Neuf, à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

Le président, en conséquence de la décision qui précède, décide de modifier l'article 4 des statuts sociaux intitulé « SIEGE », ainsi qu'il suit :

ARTICLE 4 - SIEGE

« Le siège social est fixé à : **166 D chemin Neuf**
84220 CABRIERES-D'AVIGNON

Il peut être transféré par décision du président. »

[redacted]

TROISIEME DECISION

Le président délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

-o-

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Monsieur Hervé PETITFILS, président.

Le président

